

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 09605 - OM CC GESNOIS BIL

N° de la liste : 7733041433

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 09 juillet 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	833,84 €	
Total	833,84 €	

A La Ferté-Bernard, le 22/9/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 09605 - OM CC GESNOIS BIL

N° de la liste : 7751251233

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 21 juillet 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 649,25 €	
Total	1 649,25 €	

A La Ferté-Bernard, le 22/09/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président, André Pignatelli

**TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION**

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 09605 - OM CC GESNOIS BIL

N° de la liste : 7763220933

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 28 juillet 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 309,25 €	
Total	1 309,25 €	

A La Ferté-Bernard, le 22/9/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président, André Riquier



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 09605 - OM CC GESNOIS BIL

N° de la liste : 7620810633

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 18 août 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	4 393,11 €	
6542	0,00 €	
Total	4 393,11 €	

A La Ferté-Bernard, le 22/09/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)
Le Président André Nègre



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : 09605 - OM CC GESNOIS BIL

N° de la liste : 7639650833

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 18 août 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 352,50 €	
Total	1 352,50 €	

A La Ferté-Bernard, le 22/09/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

Le Président André Pigne



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarqué aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

S.G.C. de La Ferté-Bernard
7 RUE MARCEAU

72400 LA FERTÉ-BERNARD

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Collectivité : **09605 - OM CC GESNOIS BIL**

N° de la liste : 7644810333

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste jointe.

A LA FERTÉ-BERNARD, le 18 août 2025
HÉLIAS Valérie

Comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

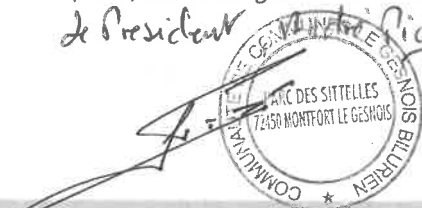
Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 321,57 €	
Total	1 321,57 €	

A Montfort de Gesnois, le 22/9/2025
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

de Président



TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.